

APPEL À PROJETS DE RECHERCHES 2018-2019

« La Reconstruction dans la Manche (1944-1964), cœurs de bourgs et quartiers des villes »

L'année 2019 sera ponctuée par divers événements culturels et scientifiques valorisant l'histoire de la Reconstruction dans la Manche après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, les archives départementales (conseil départemental de la Manche) se sont associées avec les Cahiers culturels de la Manche, en partenariat avec la Ville de Saint-Lô, le CAUE de la Manche et le Pays d'art et d'histoire du Coutançais, pour élaborer un ouvrage d'ensemble qui sera intitulé : « *La Reconstruction dans la Manche (1944-1964), cœurs de bourgs et quartiers des villes* ». Les chercheurs, historiens, historiens de l'art, architectes, intéressés par ce projet sont appelés à apporter leur contribution dans le cadre du présent appel à projets de recherches.

Modalités du rendu :

Un texte dactylographié libre de droit d'au moins 10 000 signes, agrémenté d'illustrations si possible libres de droit, synthétisant les recherches du candidat sur la période de la Reconstruction dans la Manche. Le comité scientifique se réserve le droit d'apporter toute modification utile aux textes fournis par les auteurs (y compris apporter les illustrations complémentaires et les légendes qu'il jugera utiles). Ce texte sera publié, sous la signature de son auteur, dans un ouvrage scientifique à paraître fin 2019 (co-édité avec les archives départementales de la Manche). Il devra être conforme aux règles d'écriture scientifique en usage dans les domaines de la recherche historique, en particulier dans l'indication des sources utilisées (et tenir compte des consignes de rédaction précisées en annexe).

Modalité d'octroi des bourses :

Le candidat (chercheur, étudiant, historien...) rédige une lettre de motivation, d'au moins une page, sur papier libre, comportant le sujet de ses recherches, les sources envisagées, et joint un CV, et un RIB. Le jury, composé de membres du comité scientifique de l'ouvrage, sélectionne les projets les plus pertinents et octroie une bourse d'un montant forfaitaire destinée à couvrir tout ou partie des frais engagés par le chercheur. Le montant de la bourse varie de 700 à 2 000 € par sujet traité en fonction de la nature et de l'ampleur de ce dernier. Un estimatif des dépenses envisagées est le bienvenu. Plusieurs bourses peuvent être accordées à un même candidat se proposant de traiter plusieurs sujets. Pour faire ses choix, le jury donnera priorité aux sujets novateurs, et aux étudiants en cours de formation diplômante, mais non exclusivement. Les bourses seront allouées en deux temps : 50 % au moment de l'attribution, et 50 % après la remise du texte final.

La candidature est à envoyer à :

Cahiers culturels de la Manche
archives départementales de la Manche
103 rue Maréchal-Juin
50 000 Saint-Lô

Calendrier :

Le rendu final des textes est attendu pour le 15 avril 2019. Les dossiers de candidature sont examinés tous les deux mois par le jury. Quatre mois après l'attribution de la bourse le candidat envoie un plan détaillé et une première liste non exhaustive d'illustrations.

Périmètre des recherches :

L'ensemble du département de la Manche.

Bornes chronologiques :
1944-1964

Types de sujets attendus :

Monographies :

- D'îlot, de quartier, d'ensemble architectural, de rue, de commune : sous l'angle architectural, urbain et paysager.
- D'acteur clé de la Reconstruction : architecte, entreprise, maître d'œuvre, personnalité administrative ou politique ; par exemple : Louis Arretche, Yves-Marie Froidevaux et les architectes en chef, Max Klein, Marrast, André Cochepain, Lulé, Marcel Mersier, Jacques Travers, le chanoine Pinel, Marcel Hélye, Henri Cornat, le préfet Lebas,
- Outils et moyens de mise en œuvre de la Reconstruction : rôle et fonctionnement du MRU à l'échelle départementale, associations syndicales de Reconstruction, modalités d'élaboration et de mise en œuvre des Plans de reconstruction et d'aménagement, procédures administratives, outils de la concertation locale...
- Quelques bâtiments emblématiques (liste sur demande).
- Le candidat peut aussi proposer des sujets non listés qui pourront être acceptés par le jury.

Études transversales (si possible portant sur l'ensemble du territoire départemental) :

- Les matériaux et leur mise en œuvre : bois, bétons, métaux...
- La formation des acteurs de la Reconstruction
- Les fournisseurs et les modalités de leur sélection
- Les savoir-faire techniques mis en œuvre
- L'organisation des chantiers
- Les couleurs dans la Reconstruction
- Les processus d'appropriation des logements, la perception par les usagers/habitants
- Les processus d'aménagement des logements (façon de se fournir en meubles, modalités d'aménagement intérieur, disposition des logements...)
- Les influences architecturales
- L'articulation Reconstruction / constructions neuves et Reconstruction / patrimoine ancien
- Les commerces
- Les marchés couverts
- Les circulations : la place de la voiture, du piéton, des transports publics
- La place des espaces verts et du paysage dans l'urbanisme de la Reconstruction
- Les bâtiments agricoles et les fermes
- Patrimonialisation et protection de la Reconstruction
- Réhabiliter des bâtiments Reconstruction aujourd'hui

Études typologiques :

- Catalogue typologique, morphologique et analytique sur plusieurs communes : portes, balcons, bétons, cages d'escalier, décors, cheminées, stations-services, espaces verts...

Le Comité scientifique sera attentif à tout autre sujet pouvant entrer dans le champ de la Reconstruction.

Pour plus d'information et contacts :

jean-baptiste.auzel@manche.fr

robert.blaizeau@saint-lo.fr

françoise.laty@coutances.fr

Mars 2018.